

ALERTE SÉCHERESSE dans le NORD

MESURES DE RESTRICTION

jusqu'au 15 SEPTEMBRE 2020



ALERTE SÉCHERESSE



Limitation de l'arrosage
des pelouses, jardins
et terrains de sports



Restriction de remplissage
des plans d'eau,
piscines privées de plus de 20 m³...
sauf raisons techniques



Restriction
de l'irrigation agricole
les samedi et dimanche
de 10h à 18h



Interdiction de laver
les véhicules
hors stations professionnelles



Réduction de consommation
d'eau de 10 %
pour les industriels

ALERTE SÉCHERESSE RENFORCÉE



Interdiction d'arroser
les pelouses, jardins
et terrains de sports
sauf dérogation



Interdiction de remplir
les plans d'eau,
piscines privées
sauf raisons techniques



Interdiction d'irriguer les mardi, jeudi,
samedi et dimanche de 10h à 19h



Interdiction de laver
les véhicules
hors stations professionnelles



Réduction de consommation
d'eau de 20 %
pour les industriels



Fermeture
des fontaines publiques
qui ne disposent pas
d'un circuit fermé pour l'eau



**Prélèvements dans les
voies d'eau interdits**
sauf à usage agricole et après
déclaration

VIGILANCE SÉCHERESSE

Là où l'état de la ressource est moins dégradé, la vigilance de tous reste nécessaire, pour une gestion économe de sa consommation en eau.

Consultez l'arrêté
sur www.nord.gouv.fr

